



## Questionnaire d'évaluation

3<sup>e</sup> Partenariales  
du TRANSPORT  
en Auvergne

À remettre sur place à la fin de la manifestation  
ou à renvoyer à la CRCI Auvergne - Service Observation Économique/Études par fax au 04 73 90 89 22

Nom du participant : .....

Société : .....

*Merci de reporter la note de votre choix dans les zones réservées à cet effet en fonction de votre appréciation*

**4** totalement      **3** en grande partie      **2** partiellement      **1** insuffisamment

**1. Ces rencontres ont-elles répondu à vos attentes ?** .....

Si votre réponse est 1 ou 2, pouvez-vous préciser les raisons ?

.....  
.....

**2. Pensez-vous que les informations qui vous ont été communiquées vous seront utiles dans votre activité professionnelle ?** .....

Si votre réponse est 1 ou 2, pouvez-vous préciser les raisons ?

.....  
.....

**3. Globalement, quels sont, pour vous :**  
- les points forts de ces rencontres ?

.....  
.....

- les points à améliorer ?

.....  
.....

**4. L'organisation générale de ces rencontres vous a-t-elle satisfait ?** .....

Si votre réponse est 1 ou 2, pouvez-vous préciser les raisons ?

.....  
.....

### Charte "Objectif CO<sub>2</sub> : les transporteurs s'engagent"

*Cochez ci-dessous la case correspondant à votre choix*

- Je souhaite un rendez-vous pour mettre en place cette démarche dans mon entreprise
- Je souhaite obtenir des compléments d'informations sur la charte "Objectif CO<sub>2</sub>"
- Je ne suis pas intéressé(e) par cette démarche

OBSERVATOIRE RÉGIONAL DES TRANSPORTS AUVERGNE  
7 rue Léo Lagrange - 63033 Clermont-Ferrand  
Tél. 04 73 43 15 51 - Fax 04 73 43 15 14  
DAET.DRE-Auvergne@developpement-durable.gouv.fr  
www.transport-auvergne.com

26 novembre 2009



**ORT**  
AUVERGNE



## Programme

**3<sup>e</sup>** Partenariales  
du **TRANSPORT**  
en Auvergne

**15 h 30** Accueil des participants

**15 h 45** Ouverture par le Président de la CRCI Auvergne

**15 h 50** Table ronde : “Réduisez vos coûts et préservez la planète”

*Echanges entre les acteurs du transport (chargeurs, constructeurs, transporteurs, ...)*

### Intégrer le nouveau contexte

- ❖ Déclinaison territoriale du Grenelle de l'Environnement
  - ◆ **Dominique THON, Directeur Régional de l'Équipement - DRE Auvergne**
- ❖ Prise en compte de l'environnement dans les appels d'offres des donneurs d'ordres
  - ◆ **Laurent PAGÈS, Responsable Logistique - Société des Eaux de VOLVIC**

### Réagir sans subir

- ❖ Pneumatiques permettant de réduire la consommation de carburant
  - ◆ **Joël SUGÈRE, Responsable Marketing Produit Poids Lourds - MICHELIN**
  - ◆ **Éric THÉVENET, PDG - THÉVENET TRANSPORTS**
- ❖ Équipements permettant de réduire la consommation de carburant
  - ◆ **Christophe THARRAULT, Directeur Commercial - VOLVO TRUCKS France**
  - ◆ **Michel COMBES, Directeur - MESSAGERIES LACASSAGNE et TPS FAU**
- ❖ Formation à l'éco-conduite
  - ◆ **Michel CHAVASSIEUX, Assistant Pédagogique Transport - AFT-IFTIM**
  - ◆ **Yves JAMON, Directeur Général - Groupe MULTI TRANSPORTS**

### Valoriser ses actions

- ❖ La charte “Objectif CO<sub>2</sub> : les transporteurs s'engagent”
  - ◆ **Rémi CHABRILLAT, Directeur Régional - ADEME Auvergne**
  - ◆ **Yves JAMON, Directeur Général - Groupe MULTI TRANSPORTS**
  - ◆ **Éric THÉVENET, PDG - THÉVENET TRANSPORTS**
  - ◆ **Michel COMBES, Directeur - MESSAGERIES LACASSAGNE et TPS FAU**

**17 h 30** Débat avec la salle

**17 h 45** Signature de la charte “Objectif CO<sub>2</sub> : les transporteurs s'engagent”

**18 h 00** Conclusion par le Préfet de la région Auvergne

**18 h 15** Cocktail

OBSERVATOIRE RÉGIONAL DES TRANSPORTS AUVERGNE

7 rue Léo Lagrange - 63033 Clermont-Ferrand

Tél. 04 73 43 15 51 - Fax 04 73 43 15 14

DAET.DRE-Auvergne@developpement-durable.gouv.fr

www.transport-auvergne.com

26 novembre 2009



**ORT**  
AUVERGNE



“Réduisez vos coûts  
et préservez la planète”

3<sup>e</sup> Partenariales  
du TRANSPORT  
en Auvergne

## Intervenants de la table ronde

### DRE Auvergne

7 rue Léo Lagrange  
63000 Clermont-Ferrand  
Tél. : 04 73 43 16 00  
dominique.thon@developpement-durable.gouv.fr  
www.auvergne.equipement.gouv.fr



**Dominique THON**  
Directeur Régional de l'Équipement

#### Activités

Mise en oeuvre des politiques de l'État dans les domaines de l'habitat, du logement, de la construction, des transports et des infrastructures routières non concédées (observation, animation, programmation, contrôle, suivi et évaluation).

#### Effectif

160

#### Actions pour un transport durable

Territorialisation du Grenelle de l'Environnement

### Société des Eaux de Volvic

ZI Le Chancet  
63530 Volvic  
Tél. : 04 73 63 20 00  
laurent.pages@danone.com  
www.volvic.fr



**Laurent PAGÈS**  
Responsable Logistique

#### Activités

Embouteillage d'eau minérale naturelle de Volvic et de boissons fruitées à base d'eau minérale naturelle de Volvic.

#### Effectif

900 CDI

#### Actions pour un transport durable

- Développement du transport ferroviaire
- Optimisation du poids des palettes
- Optimisation des flux

### Michelin

Place des Carmes  
63000 Clermont-Ferrand  
Tél. : 06 07 79 91 67 Fax : 04 73 23 54 06  
joel.sugere@fr.michelin.com  
www.michelintransport.com



**Joël SUGÈRE**  
Responsable Marketing Produit Poids Lourds

#### Activités

Manufacture de pneumatiques.

#### Effectif

> 20 000 (France)

#### Actions pour un transport durable

Élaborées autour de 3 axes :  
- l'entreprise : comportement et place dans la société  
- les hommes : sécurité, motivation, parité, diversité, ...  
- les produits : cycle de vie

### SAS Thévenet Transports

ZI Vichy Rhue - BP 2725  
03207 Vichy Cedex  
Tél. : 04 70 30 15 70 Fax : 04 70 30 15 79  
eric.thevenet@transports-thevenet.com  
www.transports-thevenet.fr



**Éric THÉVENET**  
PDG

#### Activités

Transport - Douane - Logistique.

#### Effectif

120

#### Actions pour un transport durable

- Engagement volontaire (Charte CO<sub>2</sub>)
- Renouvellement anticipé du parc (Euro 5)
- Pneumatiques à moindre consommation
- Gestion des déchets (filières valorisation)

OBSERVATOIRE RÉGIONAL DES TRANSPORTS AUVERGNE

7 rue Léo Lagrange - 63033 Clermont-Ferrand

Tél. 04 73 43 15 51 - Fax 04 73 43 15 14

DAET.DRE-Auvergne@developpement-durable.gouv.fr

www.transport-auvergne.com

26 novembre 2009



**ORT**  
AUVERGNE

## Volvo Trucks France

ZAC du Moulin  
7 rue du Noyer - BP 14428  
95707 Roissy Charles de Gaulle Cedex  
Tél. : 01 34 29 01 01 Fax : 01 34 29 58 01  
christophe.tharrault@volvo.com  
www.volvotrucks.fr



**Christophe THARRAULT**  
Directeur Commercial

### Activités

Commercialisation de solutions complètes de transport aux professionnels et aux entreprises de transport routier.

### Effectif

80 (siège social) - 1 000 (siège social et filiales de distribution en France)

### Actions pour un transport durable

- Production de véhicules par des usines sans CO<sub>2</sub>
- DME : valorisation de la biomasse en carburant pour véhicules industriels
- Commercialisation Volvo FE hybride
- Promoteur des véhicules longs EMS

## Messageries Lacassagne

Parc d'Activités de Tronquières  
15000 Aurillac  
Tél. : 04 71 63 48 72 Fax : 04 71 64 97 07



### TPS Fau

ZI de Lescudilliers  
15000 Aurillac  
Tél. : 04 71 43 43 20 Fax : 04 71 64 06 54  
cantalfret@wanadoo.fr  
www.cantalfret.fr

**Michel COMBES**  
Directeur

### Activités

Messagerie Auvergne / Sud-Ouest  
Lot partiel et complet.

### Effectif

47 (Messageries Lacassagne) et 33 (TPS Fau)

### Actions pour un transport durable

- Remplacement du matériel par de l'Euro 5 en boîte automatique
- Équipements aérodynamiques
- Éco-conduite
- Géolocalisation / diminution des kms parasites
- Économiseur de carburant

## AFT-IFTIM

Rue des Saphirs  
38280 Villette d'Anthon  
Tél. : 04 72 02 58 58 Fax : 04 72 02 46 41  
michelchavassieux@aft-iftim.com  
www.aft-iftim.com



**Michel CHAVASSIEUX**  
Assistant Pédagogique Transport

### Activités

Formation dans les domaines du transport et de la logistique.

### Effectif

2 200 (groupe)

### Actions pour un transport durable

- Thématique abordée dans toutes les formations de conducteurs routiers (marchandises ou voyageurs)
- Utilisation de l'informatique embarquée pour développer la conduite rationnelle

## SA Groupe Multi Transports

194 avenue du Brézet  
63100 Clermont-Ferrand  
Tél. : 04 73 98 45 00 Fax : 04 73 98 45 01  
yves.jamon@multitransports.fr



**Yves JAMON**  
Directeur Général

### Activités

Transports et logistique.

### Effectif

580

### Actions pour un transport durable

- Modernisation du parc de véhicules : objectif 100% Euro 4 et 5 sous 3 ans
- Mise en place de déflecteurs tridimensionnels
- Utilisation de boîtes de vitesses robotisées
- Poursuite des formations des conducteurs à l'éco-conduite

## ADEME

63 boulevard Berthelot  
63000 Clermont-Ferrand  
Tél. : 04 73 31 52 80 Fax : 04 73 31 52 85  
remi.chabrillat@ademe.fr  
www.ademe.fr



**Rémi CHABRILLAT**  
Directeur Régional

### Activités

Énergie / Environnement.

### Effectif

13 (Auvergne) - 900 (France)

### Actions pour un transport durable

- Soutiens techniques et financiers aux démarches :
- charte CO<sub>2</sub>
  - PDE, PDES, PDA, ...
  - études, diagnostics, ...
  - investissements
  - recherche

26 novembre 2009



**ORT**  
AUVERGNE



**3<sup>e</sup>** Partenariales  
du **TRANSPORT**  
en Auvergne

## L'Observatoire Régional des Transports Auvergne (ORT)

Créé en 1993, l'ORT Auvergne a pour **principales missions de** :

- ❖ **fournir des éléments de réflexion** destinés à faciliter les choix d'investissements et d'équipements des organismes décideurs,
- ❖ **informer les entreprises sur l'évolution de leur secteur,**
- ❖ **être un lieu d'échanges** aidant à la valorisation de l'offre régionale de transport,
- ❖ **sensibiliser un large public à l'importance du secteur** des transports pour l'ensemble des activités économiques régionales en termes de valeur ajoutée et d'emplois.

L'ORT Auvergne s'insère dans le réseau national des ORT, animé par le MEEDDM (Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer).

### Principaux travaux de l'ORT Auvergne

- ❖ **des publications** (disponibles sur simple demande auprès de l'ORT) :
  - ◆ Les transports en Auvergne - Mémento (1995, 1997, 2000, 2003, 2006),
  - ◆ L'essentiel des Partenariales du Transport en Auvergne (2005 et 2007),
  - ◆ Les échanges entre modes de transports collectifs dans les gares en Auvergne (2004),
  - ◆ Transport collectif de voyageurs : l'offre en Auvergne (1999),
  - ◆ Répertoire Auvergne des transporteurs (1997),
  - ◆ Carte des temps minimaux d'acheminement des marchandises au départ de Clermont-Ferrand (1996).
- ❖ **des contributions** :
  - ◆ Aéroport de Clermont-Ferrand Auvergne : quelle desserte par les transports collectifs ? (2005),
  - ◆ Contribution à la réflexion menée par l'atelier Logistique dans le cadre des Premières Rencontres Régionales du Développement Économique et de l'Entreprise de la Région Auvergne (2001),
  - ◆ Contribution à la concertation régionale concernant l'élaboration des Schémas de Services Transports (1999),
  - ◆ Contribution à l'élaboration du Schéma National d'Aménagement et de Développement du Territoire (1995).
- ❖ **un site Internet** : [www.transport-auvergne.com](http://www.transport-auvergne.com), le point d'entrée dans le monde des transports de la région (répertoire actualisé des transporteurs d'Auvergne, actualités, statistiques, publications, réglementations, ...).

OBSERVATOIRE RÉGIONAL DES TRANSPORTS AUVERGNE

7 rue Léo Lagrange - 63033 Clermont-Ferrand

Tél. 04 73 43 15 51 - Fax 04 73 43 15 14

DAET.DRE-Auvergne@developpement-durable.gouv.fr

[www.transport-auvergne.com](http://www.transport-auvergne.com)

26 novembre 2009



**ORT**  
AUVERGNE



3<sup>e</sup> Partenariales  
du TRANSPORT  
en Auvergne

## Les Partenaires de l'Observatoire Régional des Transports Auvergne (ORT)

L'ORT Auvergne réunit, dans une structure informelle, les principaux partenaires du secteur des transports, ainsi que des institutions et organismes qui œuvrent pour son développement.



**L'Association pour le développement de la Formation professionnelle dans le Transport et la Logistique (AFT-IFTIM)** intervient chaque année en Auvergne dans la formation de plus de 4 000 personnes, tant pour les formations initiales, du CAP au Bac + 6, que pour le perfectionnement des salariés du transport routier de marchandises, de voyageurs, du tourisme, du déménagement, de la maintenance et de la logistique.



**L'Aéroport de Clermont-Ferrand Auvergne** relie chaque jour la capitale auvergnate à Paris (5 vols quotidiens sur Orly et 4 sur Charles de Gaulle), Amsterdam et les principales villes de province. Les Auvergnats peuvent également profiter des vols hebdomadaires à destination de Marrakech (de mi-février à fin juin) ainsi que de la Corse et Tunis (d'avril à octobre), ou encore d'un programme annuel complet de séjours et circuits d'une semaine à l'étranger en vols directs vers une vingtaine de destinations.



CHAMBRE RÉGIONALE  
DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE  
la voix des CCI d'Auvergne

**La Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Auvergne (CRCIA)** représente les intérêts du commerce, de l'industrie et des services au niveau de la région et porte la voix des CCI d'Auvergne en matière de transport, tant sur les besoins en infrastructures que sur les attentes des chargeurs et transporteurs.



CLERMONT  
MÉTROPOLE  
Agence d'urbanisme  
et de développement

**Clermont Métropole (Agence d'Urbanisme et de Développement)**, regroupe Clermont Communauté, Riom Communauté, le Conseil Général du Puy-de-Dôme, le Pays du Grand Clermont, l'Etat ainsi que les CCI de Clermont-Ferrand/Issoire et de Riom. C'est un organisme d'étude, de documentation et d'information, intervenant dans les domaines de l'observation des territoires, la planification, l'habitat, les projets urbains et les déplacements.



Conseil Général  
Département de l'Allier

**Le Conseil Général de l'Allier** est l'autorité organisatrice des transports interurbains départementaux de voyageurs scolaires et non scolaires (services scolaires, services réguliers, transport à la demande), à l'exclusion des liaisons d'intérêt régional ou national, et ceci en application de la Loi d'Orientation des Transports Intérieurs de 1982.



CONSEIL RÉGIONAL  
AUVERGNE

**Le Conseil Régional d'Auvergne** est autorité organisatrice des transports collectifs d'intérêt régional depuis 2002. Il favorise et accompagne les opérations d'aménagement des grandes infrastructures de transport, qu'elles soient routières, ferroviaires ou aéroportuaires.



**La Direction Régionale de l'Équipement (DRE Auvergne)** s'attache à promouvoir la politique technique nationale et régionale en matière de développement durable, d'aménagement du territoire et des transports, programmer et suivre les investissements sur le réseau routier national et sur le réseau ferroviaire, contrôler et suivre l'activité du secteur du transport routier, animer les réflexions en matière d'aménagement du territoire et des transports.

26 novembre 2009



ORT  
AUVERGNE



# 3<sup>e</sup> Partenariales du TRANSPORT en Auvergne



**La Fédération des Entreprises de Transport et Logistique de France (TLF Rhône-Alpes Auvergne)** a pour objectifs de promouvoir les métiers du transport et de la logistique, assurer la défense de l'initiative individuelle et de l'entreprise privée dans ces métiers et fournir aux entreprises adhérentes les informations et services correspondant à leurs besoins.



**La Fédération Nationale des Transports Routiers (FNTR Auvergne)** est un lieu d'échanges, d'informations, de formation, qui accompagne au quotidien les entrepreneurs de transport routier et assure la défense et la promotion de ce secteur.



**La Fédération Nationale des Transports de Voyageurs (FNTV Auvergne)**, source de réflexions et de propositions auprès des décideurs départementaux, régionaux, nationaux et européens, établit des règles de partenariat et coopère avec les autres opérateurs du transport de voyageurs, afin de promouvoir le transport public de voyageurs.



**L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE Auvergne)** a pour rôle principal la collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion de données statistiques en matière économique et sociale.



**Le groupe PROMOTRANS** prend en compte les questions de formation et de perfectionnement dans le secteur du transport, de la maintenance de véhicules industriels, de la logistique et du voyageur. Il offre un éventail de formations du CAP au Bac + 6.



**La SNCF**, premier opérateur ferroviaire national, exerce différentes activités en Auvergne en matière de transport de voyageurs avec les services "Grandes Lignes" (SNCF Voyages) et les services régionaux (TER Auvergne), et de transport de marchandises (Fret SNCF).



**L'Union Nationale des Organisations Syndicales des Transporteurs Routiers Automobiles (UNOSTRA Auvergne-Limousin)** défend les aspirations des PME de transport routier. Tout en conservant à la profession ses qualités indispensables, elle aspire à sensibiliser les entreprises sur la nécessité d'évoluer et de s'adapter aux besoins nouveaux de l'économie. Elle étudie, avec les pouvoirs publics, la définition, l'élaboration et la mise en application d'une politique moderne du transport.



**Le Centre d'Études et de Recherches Appliquées au Massif Central (CERAMAC)** est un centre de recherche en géographie, fondé par les enseignants-chercheurs de géographie de l'Université Blaise Pascal, qui accueille et encadre les étudiants en master et doctorat. Il a notamment engagé une réflexion générale sur les espaces de moyenne montagne.

OBSERVATOIRE RÉGIONAL DES TRANSPORTS AUVERGNE

7 rue Léo Lagrange - 63033 Clermont-Ferrand

Tél. 04 73 43 15 51 - Fax 04 73 43 15 14

DAET.DRE-Auvergne@developpement-durable.gouv.fr

www.transport-auvergne.com

26 novembre 2009



ORT  
AUVERGNE



## Une démarche en quatre étapes

- 1 **L'autoévaluation** permet à l'entreprise de déterminer si elle remplit les conditions préalables, nécessaires à la mise en œuvre et à la signature de la charte.
- 2 **La réalisation du diagnostic CO<sub>2</sub>** permet d'établir un état des lieux initial de référence et de définir les objectifs à atteindre et le plan d'actions à mettre en œuvre sur trois ans, en retenant au moins une action pour chacun des quatre axes (véhicule, carburant, conducteur, organisation des flux de transport).
- 3 **La validation du diagnostic et la signature de la charte**  
A l'issue du diagnostic, un comité régional examine le dossier de l'entreprise et valide son intégration dans la démarche. L'entreprise peut alors officiellement signer la charte qui marque ainsi son engagement pour trois ans.
- 4 **Le suivi annuel de l'avancement de la démarche**  
Chaque année, l'entreprise signataire réalise un bilan pour vérifier le respect de ses engagements, évaluer les gains réalisés et ajuster, le cas échéant, son plan d'actions et ses objectifs.

## Un quadruple bénéfice pour les entreprises

Quelles que soient leur taille et leur activité, toutes les entreprises de transport routier de marchandises (transporteurs ou chargeurs équipés d'une flotte de véhicules) peuvent s'engager dans la démarche en signant la charte d'engagements volontaires. **Les signataires peuvent en tirer un quadruple bénéfice :**

- ❖ **Un bénéfice économique**  
Réduire ses émissions de CO<sub>2</sub>, c'est réduire sa consommation de carburant et sa vulnérabilité face aux aléas des cours des produits pétroliers (le carburant représente en moyenne 25 % du prix de revient du transport routier).
- ❖ **Un bénéfice vis-à-vis des clients**  
Réduire ses émissions de CO<sub>2</sub>, c'est maintenir un avantage concurrentiel, répondre à la demande croissante des chargeurs et des donneurs d'ordre d'intégrer l'aspect environnemental et prendre une longueur d'avance sur les futures réglementations.
- ❖ **Un bénéfice managérial**  
Réduire ses émissions de CO<sub>2</sub>, c'est impliquer toute l'entreprise et son environnement (salariés, clients et fournisseurs) dans une démarche structurante et valorisante, en interne et en externe.
- ❖ **Un bénéfice environnemental**  
Réduire ses émissions de CO<sub>2</sub>, c'est améliorer l'image de la profession auprès du grand public, participer à la lutte contre le changement climatique et contribuer à atteindre les objectifs du Grenelle de l'Environnement.



Et concrètement ...

3<sup>e</sup> Partenariales  
du TRANSPORT  
en Auvergne

... l'impact de la charte CO<sub>2</sub> en 4 exemples

### Axe 1 : Le véhicule

"La boîte de vitesses robotisée permet de toujours rouler au bon rapport. Si j'équipe mes 20 véhicules, je compte réduire ma consommation de gazole de 20 250 litres, soit un gain de 16 200 € et une réduction de mes émissions de CO<sub>2</sub> de 53 906 kg."

#### Autres actions possibles :

accélération de la modernisation de la flotte, bridage moteur, utilisation de lubrifiants synthétiques, d'accessoires aérodynamiques, de pneumatiques spécifiques, amélioration de la maintenance des véhicules, modification de la technologie de la climatisation.

### Axe 2 : Le carburant

"Tout ce qui se mesure s'améliore ! Grâce au suivi des prises de carburant et à l'informatique embarquée, je connais parfaitement mes consommations de carburant par véhicule et par conducteur. Ces outils me permettent de maîtriser ces consommations et donc de réduire les émissions de CO<sub>2</sub>."

#### Autre action possible :

utilisation de carburants alternatifs au gazole.

### Axe 3 : Le conducteur

"En formant mes 20 conducteurs à l'éco-conduite, j'espère économiser 67 500 litres de carburant, soit 54 000 € et réduire ainsi les émissions de CO<sub>2</sub> de mon entreprise de 179 685 kg."

#### Autres actions possibles :

limitation de l'usage du moteur à l'arrêt, limitation de la climatisation, diffusion de bonnes pratiques de conduite, mise en place de dispositifs incitatifs.

### Axe 4 : L'organisation des flux de transport

"Les trajets à vide sont encore trop nombreux. Si je me fixe l'objectif de les réduire de 4 %, je pourrai diminuer ma consommation de gazole de 27 000 litres, économiser 21 600 € et rejeter 71 874 kg de CO<sub>2</sub> en moins."

#### Autres actions possibles :

utilisation des outils d'aide à la circulation, à la gestion de flotte et à l'optimisation des itinéraires, recours au transport combiné.

Ainsi, sur trois ans, cette entreprise de transport de 20 véhicules et 20 conducteurs, parcourant 1 875 000 km/an et consommant 675 000 litres de carburant (soit une consommation moyenne des véhicules de 36 l/100 km), pourra économiser au moins 114 750 litres de gazole, 91 800 € et réduire ses émissions de 305 465 kg de CO<sub>2</sub>.

Adopter une conduite plus souple, moderniser sa flotte de véhicules, suivre sa consommation de carburant, rationaliser ses déplacements, optimiser les flux et le remplissage des camions, ..., autant d'actions qui conduisent à réduire la consommation de carburant et donc les émissions de gaz à effet de serre, mais également l'encombrement du trafic, les nuisances sonores et surtout les coûts.

Et vous, qu'attendez-vous pour vous inscrire dans cette dynamique ?

26 novembre 2009



ORT  
AUVERGNE